

**Service instructeur**  
Délégation à l'Action Territorialisée

N° CP-2010-7-5-1

**Service consulté**  
Direction des Affaires Juridiques

**CONSTRUCTIONS ET GROSSES REPARATIONS AUX EDIFICES CULTUELS  
MODIFICATION DES BENEFICIAIRES DE SUBVENTIONS DEPARTEMENTALES  
ET PROGRAMMATION DE TROIS OPERATIONS**

Résumé : *Transfert de maîtrise d'ouvrage suite à la dissolution de la Communauté de Communes des Collines de RIEDISHEIM pour cinq dossiers édifices culturels et programmation de trois de ces aides au titre du programme 2010 des édifices culturels pour un montant de 113 601 €.*

En vertu de l'arrêté n°2009-351 du 16 décembre 2009, la Communauté d'Agglomération de la Région Mulhouse Alsace se substitue de plein droit à la Communauté de Communes des Collines et ce, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Les édifices culturels ne relevant pas de cette nouvelle intercommunalité, cette compétence a été rétrocédée aux différentes communes membres de l'ancienne Communauté de Communes. Par conséquent, les subventions se rapportant aux différents chantiers entrepris par l'établissement public susvisé doivent être versées aux communes.

Pour permettre le versement de ces subventions, il vous est proposé d'autoriser un changement de maîtrise d'ouvrage pour les opérations suivantes :

- 2 dossiers déjà programmés par la Commission Permanente en 2008 et en 2009 (Annexe 1) ;
- 3 opérations examinées par la Commission de l'Aménagement et de la Territorialité en 2009 et qu'il convient de programmer au titre de l'exercice 2010 pour un montant total de subventions de 113 601 € (Annexe 2).

Ceci porte ainsi notre programmation en matière d'édifices culturels pour l'exercice 2010 à 449 847 € (35 opérations).

Les crédits nécessaires sont à prélever sur le programme F 234 - Chapitre 204 - Fonction 312 - Nature 20414. Je vous rappelle que les crédits inscrits au titre de l'exercice 2010 pour le programme des bâtiments communaux et des édifices culturels s'élèvent à 2 500 000 €.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 21 MAI 2010  
TRANSFERT DE MAITRISE D'OUVRAGE

**Lieux de cultes**  
**Soldes de subventions à transférer aux Communes**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Subventions votées	Montants déjà versés	Reste à verser
ECU03517	<b>ESCHENTZWILLER</b> Rénovation intérieure de l'église	18 549,00	10 101,80	8 447,20
ECU03605	<b>FLAXLANDEN</b> Réfection extérieure de l'église	44 983,00	8 996,60	35 986,40
			Total	44 433,60

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 21 MAI 2010**Lieux de cultes  
PROGRAMME 2010**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
ECU03681	<b>BRUEBACH</b> Diverses réfections extérieures à l'église de BRUEBACH	13 853,00	29%	4 017,00
ECU03539	<b>ESCHENTZWILLER</b> Réfection intérieure de l'église d'ESCHENTZWILLER (2e tranche)	240 000,00	30%	72 000,00
ECU03669	<b>ZIMMERSHEIM</b> Réfection extérieure de l'église ND de l'Assomption de ZIMMERSHEIM	129 600,00	29%	37 584,00
			Total	113 601,00